



Saint Thomas d'Aquin aurait-il été complotiste ?

La question est piégée, parce que seules deux réponses sont possibles : oui ou non. La vraie question est plutôt celle-ci : qu'est-ce que le complotisme ? Selon le site de ressources pour les professeurs de l'éducation nationale française, Canopé, c'est « l'attitude consistant à attribuer de manière abusive l'origine d'événements à un groupe qui agit dans son propre intérêt, en dissimulant ses actions. » Mais selon Wikipédia, c'est le « désir sous-tendu par une sourde méfiance à l'égard du discours des institutions. »

Deux conceptions se croisent : celle d'une tendance à juger sans preuves suffisantes (« de manière abusive »), et celle qui met en cause la pensée unique (« le discours des institutions »). Dans l'optique de « l'Etat-mâitre-à-penser », ces deux conceptions sont nécessairement inséparables : pour ceux qui veillent à la « conformité » de la pensée des citoyens, il serait impossible de fournir des preuves crédibles pour mettre en cause le système de lavage de cerveau moderne. C'est ici que Saint Thomas apporte une pierre à la réflexion.

Le problème est de savoir si les mises en causes de la pensée unique et de

certains événements sont suffisamment fondées. Les démonstrations « complotistes » apportent-elles des preuves suffisantes ? Tout repose sur la méthode de la démonstration. Trois méthodes sont possibles pour prouver quelque chose.

La première et la plus efficace est la démonstration « parfaite ». Elle part de la cause la plus proche à l'effet et l'explique entièrement. C'est une démonstration à priori : « elle part de

ce qui est antérieur [...] par rapport à ce qui est démontré¹. » S'il faut expliquer la présence de l'oeuf, c'est la poule qui est la cause la plus proche. La poule a en elle toutes les facultés pour pondre un œuf. Désigner la poule, c'est expliquer entièrement l'existence de l'œuf.

Deux autres méthodes de démonstration existent, qui sont toutes les deux « imparfaites » parce qu'elles ne donnent pas une vraie preuve. En effet, il est des cas où la cause directe de

ce que nous cherchons à démontrer ne nous est pas connue. L'exemple le plus évident est celui de Dieu. Dieu n'est pas causé : il est donc impossible de prouver l'existence de Dieu en manifestant sa cause : Il n'en a pas. Nous pouvons par



¹ Somme théologique, Prima pars, q.2, art. 2 Ccl.

S
U
P
R
S
U
T
I
M
I
C
O
R
R
I
D
A

contre prouver son existence à posteriori, par ses effets : l'existence d'un univers ordonné et des hommes nous permet de remonter à Dieu. « Car, explique saint Thomas, les effets dépendant de la cause, dès que l'existence de l'effet est établie, il suit nécessairement que la cause préexiste². »

La troisième méthode de démonstration est aussi une méthode « imparfaite ». Cette fois, elle part d'une cause éloignée. Elle est à priori. Pour illustrer cette démonstration, un Aristote romand dirait que les habitants de certains cantons ont le caractère jovial parce qu'ils ont des vignes. C'est une explication insuffisante : la cause invoquée est très lointaine. La cause moins lointaine serait : « parce qu'ils ont du vin ». La cause vraiment prochaine serait : « parce qu'ils ont le cœur gai ».

La distinction de ces trois méthodes amène quelques réflexions. D'abord, la nature de certains faits rend difficile, voire impossible leur démonstration ou leur explication « parfaite » (1^e méthode). L'existence de Dieu en est un exemple. Mais les décisions gouvernementales en sont un autre. Les gouvernants ne peuvent pas expliquer toutes leurs décisions. Par exemple, une explication qui serait diffamatoire devrait légitimement être cachée : un chef est tenu de ne pas diffamer ses administrés, même gravement fautifs. Les décisions d'un gouvernement ou d'un supérieur ne pourront donc pas toujours être expliquées par une démonstration « parfaite ».

Les différentes démonstrations débouchent sur des certitudes différentes aussi. La démonstration « parfaite » explique entièrement l'effet. La démonstration « imparfaite » n'explique pas l'effet, mais manifeste l'existence d'une cause. En effet, dans le cas de la démonstration « imparfaite à posteriori », chaque effet est susceptible d'avoir de multiples explications. L'analyse des effets ne permet pas toujours d'avoir

une explication complète de la cause. Par contre, les effets sont suffisants pour prouver l'existence d'une cause.

Seule la démonstration « parfaite » donne toujours lieu à une certitude absolue (100%). Les démonstrations « imparfaites » peuvent donner lieu à une certitude absolue, c'est le cas de l'existence de Dieu (2^e méthode). Mais elles donneront aussi lieu à des certitudes imparfaites, morales, à des opinions (95%), voire à des doutes (50%).

Aristote dit qu'il est absurde de vouloir tout démontrer. Le complotisme se décrédibilise en voulant démontrer ce qui n'est pas démontrable, ou en accordant une certitude absolue à des démonstrations peu conclusives. Il est vain de s'adonner à des recherches vouées à une grande incertitude. Dans ce sens, saint Thomas n'aurait pas été complotiste. Il aurait jugé avec distinction. Mais l'opinion reste pourtant possible : c'est le milieu entre la certitude et le doute.

Dans le domaine de la critique de certaines décisions gouvernementales, des démonstrations « parfaites » peuvent cependant être réalisées, qui débouchent sur des certitudes absolues. Il est notamment facile de démontrer que l'UNESCO souhaite entrainer les enfants dans la dépravation morale³. Probablement, saint Thomas n'aurait pas hésité à faire ce genre de critique, qui n'est pas complotiste. Il serait abusif de taxer de complotisme une critique fondée sur une démonstration « parfaite ».

Abbé Thibault de MAILLARD



³ "Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle: une approche factuelle". https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000260840_fre

² Somme, ibidem

Annonces du mois

Genève

• Bénédiction

Mardi 2 février. Bénédiction des cierges et messe chantée à 18h30 à Carouge.

Mercredi 3 février. Bénédiction des gorges pour la Saint-Blaise après les messes de 7h15 et 18h30.

Vendredi 5 février. Bénédiction des pains pour la Sainte-Agathe après les messes de 7h15 et 18h30.

• Adoration

Samedi 6 février, après la messe dès 8h30 à Carouge, office du Rosaire contre le mariage contre-nature.

• Jeunesse du Christ-Roi (JCR)

Samedi 6 et dimanche 7 février. Sortie aux Rousses.

• Conférence / cours

Ils ont lieu par Teams jusqu'au 28 février. Mercredi 12 février, conférence de Monsieur l'abbé Thibault de Maillard à 19h30 à l'oratoire.

• Cendres

Mercredi 17 février, messes supplémentaires et imposition des cendres à 11h à Carouge et à 18h30 à l'école. Bénédiction des cendres à 7h15 à l'école et à 18h30 à Carouge. A 18h30 messe chantée à l'oratoire.

Jeûne et abstinence obligatoires.

• Carême

Tous les vendredis de Carême, exercice du chemin de la croix à 17h45 à l'oratoire sauf le premier vendredi du mois.

• 40 jours pour la vie

Jeudi 25 et Vendredi 26 février à l'école : exposition St-Sacrement après la messe de 7h15 et jusqu'à 19h00.

Samedi 27 février à Carouge : exposition après la messe de 8h30. Reposition à 20h00. Grande journée de permanence pour les confessions : Ab. de Loÿe : 8h-12h et 18h-20h / Ab. Herrbach : 12h-15h / Ab. de Maillard : 15h-18h.

• Vente de livres

Samedi 27 février dans la salle paroissiale, vente de livres d'occasion et de vêtements.

• Orgue

Reste à financer 3'260,22- CHF au 31.12.2020

• Statistiques

Pendant l'année 2020 ont été donnés à l'Oratoire Saint-Joseph de Carouge : 17 baptêmes, 9 premières communions, 27 confirmations, 1 mariage et 5 sépultures., un engagement dans le Tiers-Ordre.

Ecole Saint-François-de-Sales

Rue Gaudy-le-Fort, 23

1213 Onex

Tél. +41(0)22 793 42 11

Fax +41(0)22 793 42 13



Catéchisme

Catéchisme pour enfants. Mercredi à 14h30.

Oratoire Saint-Joseph

Avenue du Cardinal-Mermillod, 9

1227 Carouge

Tél. +41 (0)22 342 62 32



Offices

Premier vendredi du mois. Après la messe de 18h30, adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 20h15.

Premier samedi du mois. Méditation et prière du chapelet devant le T.S.S. après la messe de 8h30.

Confessions

- en semaine, une demi-heure avant les messes ;
sauf absence, voici la présence des confesseurs :

| | |
|----------|---------------------------|
| Lundi | variable |
| mardi | abbé Jean de Loÿe |
| mercredi | abbé Gérard Herrbach |
| jeudi | abbé Thibault de Maillard |
| vendredi | abbé Jean de Loÿe |

- le dimanche, un quart d'heure avant la messe de 8h15.

- le samedi, de 17h30 à 18h30.

Autres

Mouvements de jeunes

Scouts de Doran : cecilelamotte@gmail.com

00 33 4 50 23 06 03

Contact JCR : greg.cretin@gmail.com

Contact MJCF : marc.amruthalingam@gmail.com

Conférence doctrinale le mercredi à 19h30.

Catéchisme pour adultes le vendredi à 19h20.

Vierge pèlerine. Pour la recevoir, s'adresser à Mlle Dominique Grevillet (tél. : 06 75 79 97 59).

Jeunes pro jeanne.mathieu@orange.fr ponsbertrand9@gmail.com

Chapelle Notre-Dame de Lourdes

2770, route du Lac

F - 39220 Le Vivier des Rousses

Tél. +41/22 792 23 19



Confessions

le dimanche, de 9h20 à 9h50.



Calendrier des messes pour février 2021

| | | | Carouge Oratoire | Onex Ecole | Les Rousses |
|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------------------------------------|--------------------|----------------|
| Di 31 | Dimanche de la Septuagésime, 2e cl. | | 7h, 8h, 9h, 10h 11h, 12h, 18h30 | — | 10h00 |
| Lu 1er | St Ignace d'Antioche, Ev. et Mart., 3e cl. | | 18h30 | 7h15 | — |
| Ma 2 | Présentation de Jésus au temple et Purification de la Ste Vierge, 2e cl. | | 18h30 | 7h15, 8h35 | — |
| Me 3 | De la férie, 4e cl. - Mm. de St Blaise, Ev. et Mart. | | 18h30 | 7h15 | — |
| Je 4 | St André Corsini, Ev. et Conf., 3e cl. | | 18h30 | 7h15, 11h10 | — |
| Ve 5 | Ste Agathe, Vge. et Mart., 3e cl. Premier vendredi du mois | | 18h30 | 7h15, 11h10 | — |
| Sa 6 | St Tite, Ev. et Conf., 3e cl. - Mm. de Ste Dorothee, Vge. et Mart. - Premier samedi du mois | | 8h30 | 7h15 | 10h30 |
| Di 7 | Dimanche de la Sexagésime, 2e cl. | | 7h, 8h, 9h, 10h 11h, 12h, 18h30 | — | 10h00 |
| Lu 8 | St Jean de Matha, Conf., 3e cl. | | 18h30 | 7h15 | — |
| Ma 9 | St Cyrille d'Alexandrie, Ev., Conf. et Doct., 3e cl. - Mm. de Ste Apolline, Vge. et Mart. | | 18h30 | 7h15 | — |
| Me 10 | Ste Scholastique, Vge., 3e cl. | | 18h30 | 7h15 | — |
| Je 11 | Apparition de la Ste Vierge à Lourdes, 3e cl. <i>Aux Rousses : fête patronale 1e cl.</i> | | 18h30 | 7h15 | — |
| Ve 12 | Les sept SS. Fondateurs des Servites de Marie, Cconf., 3e cl. | | 18h30 | 7h15 | — |
| Sa 13 | De la férie, 4e cl. | | 8h30 | 7h15 | — |
| Di 14 | Dimanche de la Quinquagésime, 2e cl. | | 7h, 8h, 9h, 10h 11h, 12h, 18h30 | — | 10h00 |
| Lu 15 | De la férie, 4e cl. - Mm. des Sts Faustin et Jovite, Mmart. | | 18h30 | 7h15 | — |
| Ma 16 | De la férie, 4e cl. | | 18h30 | 7h15 | — |
| Me 17 | Mercredi des Cendres, 1e cl. | | 11h, 18h30 | 7h15, 18h30 | 17h |
| Je 18 | De la férie, 3e cl. - Mm. de St Siméon, Ev. et Mart. | | 18h30 | 7h15 | — |
| Ve 19 | De la férie, 3e cl. - LGF : Mm de St Boniface, Ev. et conf. | | 18h30 | 7h15 | — |
| Sa 20 | De la férie, 3e cl. | | 8h30 | 7h15 | 17h |
| Di 21 | 1er Dimanche de Carême, 1e cl. | | 7h, 8h, 9h, 10h 11h, 12h, 18h30 | — | 10h00 |
| Lu 22 | La Chaire de St Pierre à Rome, 2e cl. | | 18h30 | 7h15 | — |
| Ma 23 | De la férie, 3e cl. - Mm. de St Pierre Damien, Ev., Conf. et Doct. | | 18h30 | 7h15 | — |
| Me 24 | St Mathias, Ap., 2e cl. - Mm. des Quatre-Temps | | 18h30 | 7h15 | — |
| Je 25 | De la férie, 3e cl. | | 18h30 | 7h15, 11h10 | — |
| Ve 26 | Des Quatre-Temps, 2e cl. | | 18h30 | 7h15, 11h10 | — |
| Sa 27 | Des Quatre-Temps, 2e cl. - Mm. de St Gabriel de l'Addolorata, Conf. | | 8h30 | 7h15 | 17h |
| Di 28 | 2ème Dimanche de Carême, 1e cl. | | 7h, 8h, 9h, 10h 11h, 12h, 18h30 | — | 10h00 |
| Lu 1er | De la férie, 3e cl. | | 6h45 | 6h45 | — |
| Ma 2 | De la férie, 3e cl. | | 18h30 | 7h15, 8h35 | — |
| Me 3 | De la férie, 3e cl. | | 18h30 | 7h15 | — |
| Je 4 | De la férie, 3e cl. - Mm. de St Casimir, Conf. et de St Lucius Ier, Pape et Mart. | | 18h30 | 7h15, 11h10 | — |
| Ve 5 | De la férie, 3e cl. - Premier vendredi du mois De la férie, 3e cl. - Mm. des Stes Perpétue et Félicité, | | 18h30 | 7h15, 11h10 | — |
| Sa 6 | Mmart. - LGF : Mm de Ste Colette, Vge Premier samedi du mois | | 8h30 | 7h15 | 17h |
| Di 7 | 3ème Dimanche de Carême, 1e cl. | | | | 10h00 |

En fonction de l'évolution des réglementations, les horaires dominicaux pourront être adaptés. Restez informés en indiquant votre courriel à geneve@fsspx.email - Horaires spéciaux en italique.